

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2021

1. Dépenses

18 800 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN – ANCCLI - collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de mission, actualisation du site Internet) : 0,2 ETP (46 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Photocopies, affranchissements, téléphone	200 €
3) Cotisation ANCCLI	1 000 €
4) Documentation	100 €
5) Location de salle	200 €
6) Frais de déplacement	1 000 €
7) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,01 ETP d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	700 €
8) Secrétariat / assistance : 0,01 ETP d'un agent de catégorie C (évalué à 40 000 €/an en coût global employeur)	400 €
9) Conception/réalisation d'outils de communication : 0,01 ETP d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	700 €
10) Fabrication et routage d'outils de communication	500 €

2. Recettes

18 800 €

Moyens fournis par le Conseil départemental	16 300 €
Subvention de l'ASN	2 500 €

A Orléans, le **29 JAN. 2021**

Le Président de la Commission Locale d'Information
de Dampierre-en-Burly


Claude BOISSAY

Commission Locale d'Information de Dampierre-en-Burly – Budget 2021

Département du Loiret - 45945 ORLEANS

Tél : 02 38 25 48 14 - site : <https://cli-dampierre.loiret.fr> – mel : cli.dampierre@loiret.fr